



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arts plastiques

Bac 2021

Priorités ayant présidé à
l'élaboration
des programmes de l'enseignement
optionnel et de l'enseignement de
spécialité en arts plastiques

Préambule

(...) si les programmes répondent et contribuent de fait aux enjeux de la réforme du baccalauréat, comme à l'organisation nouvelle des enseignements au lycée général, ils sont aussi animés du souci de situer l'enseignement des arts plastiques dans la formation générale. Les programmes, dans leur forme française, sont encore principalement orientés vers des prescriptions. Toutefois et de longue date, ils tendent en arts plastiques à se configurer en un curriculum. Celui-ci est davantage fondé sur des « objets » à approcher et étudier, par divers moyens et dans une variété de situations, que sur de strictes références à décliner, voire égrener. Les apprentissages sont contextualisés, notamment dans et par la pratique. Les programmes sont alors un cadre institutionnel de référence pour exercer responsabilité et liberté pédagogiques aux services des apprentissages visés. (...)

Au-delà de se lire seulement, tels que mis en pages au BOEN, les programmes se travaillent et s'approprient, progressivement, régulièrement. Au droit des obligations qu'ils incarnent, ce qui importe tout autant c'est ce qu'ils permettent de construire au bénéfice des apprentissages et des élèves.

L'enjeu est d'éviter deux écueils potentiels :

- *une compréhension étroite des programmes et cloisonnée des savoirs, conséquence possible d'une lecture trop linéaire ou d'une conception strictement applicative du métier d'enseignant ;*
- *une atomisation des visées des programmes ou une érosion de leur cohérence entre cycles, effets qui peuvent être induits par une lecture trop subjective ou une conduite au droit des habitudes (ce qui me plait/je le fais déjà). (...)*

Conçus d'une manière curriculaire, les programmes du lycée disposent un ensemble de données et de repères communs sur l'ensemble des cycles, entre l'enseignement optionnel et celui de spécialité. Données et repères se découvrent, se réitèrent, s'approfondissent, s'élargissent progressivement.

Ces programmes sont ouverts. Ils invitent le professeur à exercer sa pleine RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE, sa SENSIBILITÉ et sa CRÉATIVITÉ PROFESSIONNELLE.

Ils se travaillent en plaçant l'élève au centre de ses apprentissages, en cultivant des interactions dynamiques entre leurs composantes, en envisageant les pratiques et les problématiques de la création artistique comme une question qui est en travail, qui se travaille et qui s'enseigne.(...)

• **Les programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité sont structurés de manière commune :**

• **3 groupes de compétences travaillées ;**

• **3 champs de questionnements :**

- **champ des questionnements plasticiens structurés autour de 3 groupes de domaines d'étude ;**
- **champ des questionnements artistiques interdisciplinaires ;**
- **champ des questionnements artistiques transversaux.**

• Cependant, les parcours de formation de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité ne s'insèrent pas dans les mêmes dispositions réglementaires :

- l'enseignement optionnel n'engage à aucune continuité de suivi, il est accessible à tous les niveaux des cycles du lycée et peut être renoncé dans les mêmes conditions;
- l'enseignement de spécialité forme un ensemble homogène au cycle terminal ayant un poids important au baccalauréat, même si le passage de 3 spécialités en 1° à 2 spécialités en Tle induit le renoncement de certains élèves ;
- l'enseignement optionnel de 2° doit jouer un rôle spécifique : continuité avec la scolarité obligatoire, irrigation des enseignements optionnel et de spécialité, attractivité de la discipline et intégration de tous les profils d'élèves ;
- l'enseignement optionnel est cumulable avec celui de spécialité, ce qui induit des enjeux de cohérence et de complémentarité entre ces deux voies.

Christian Vieaux et Philippe Galais, IGEN en arts plastiques - *Accompagnement des programmes du lycée - Champs de questionnements des programmes de l'enseignement optionnel et de spécialité : proportions, visées, organisations et interactions* - Avril 2019

Programmes d'arts plastiques du lycée : 7 priorités ayant présidé à l'élaboration des programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité en arts plastiques

Priorité 1 :
Rechercher/retrouver une cohérence verticale (plus explicite) avec les programmes de la scolarité obligatoire

Priorité 2 :
Redonner une structuration commune aux programmes du lycée

Cycle 2

• Connaissances et compétences associées

- La représentation du monde
- L'expression des émotions
- La narration et le témoignage par les images

Cycle 3

• Questionnements

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation
- Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace
- La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

Cycle 4

• Questionnements

- La représentation ; images, réalité et fiction
- La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre
- L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

Lgt

Opt/

Spé

▪ Questionnements

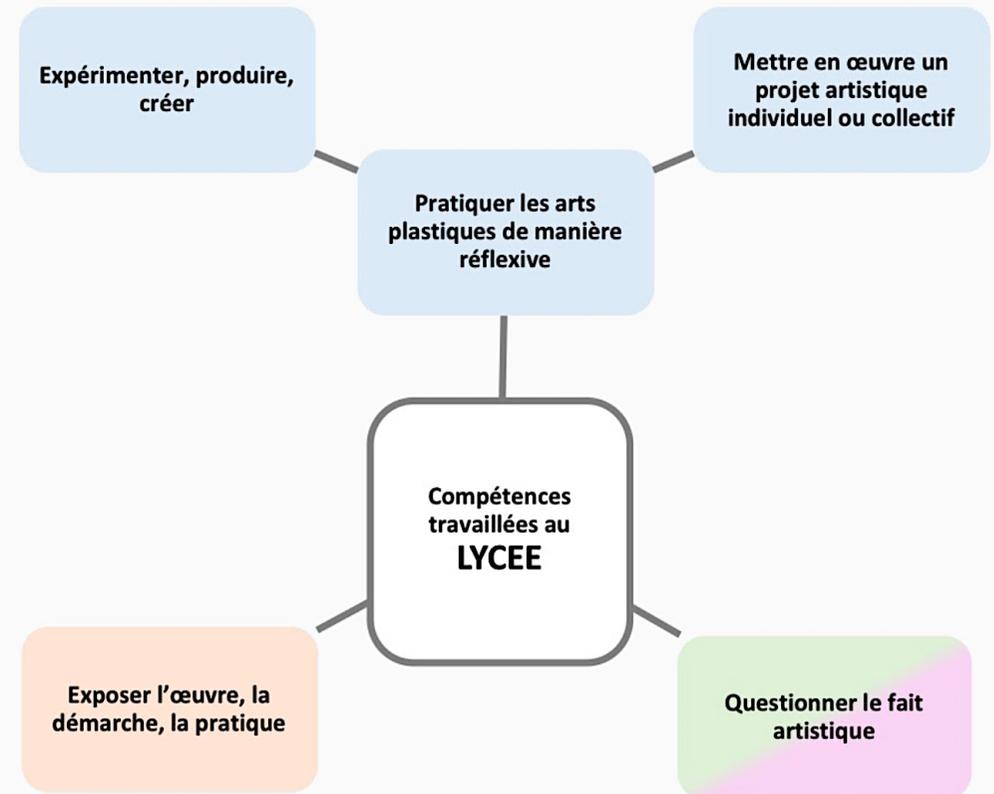
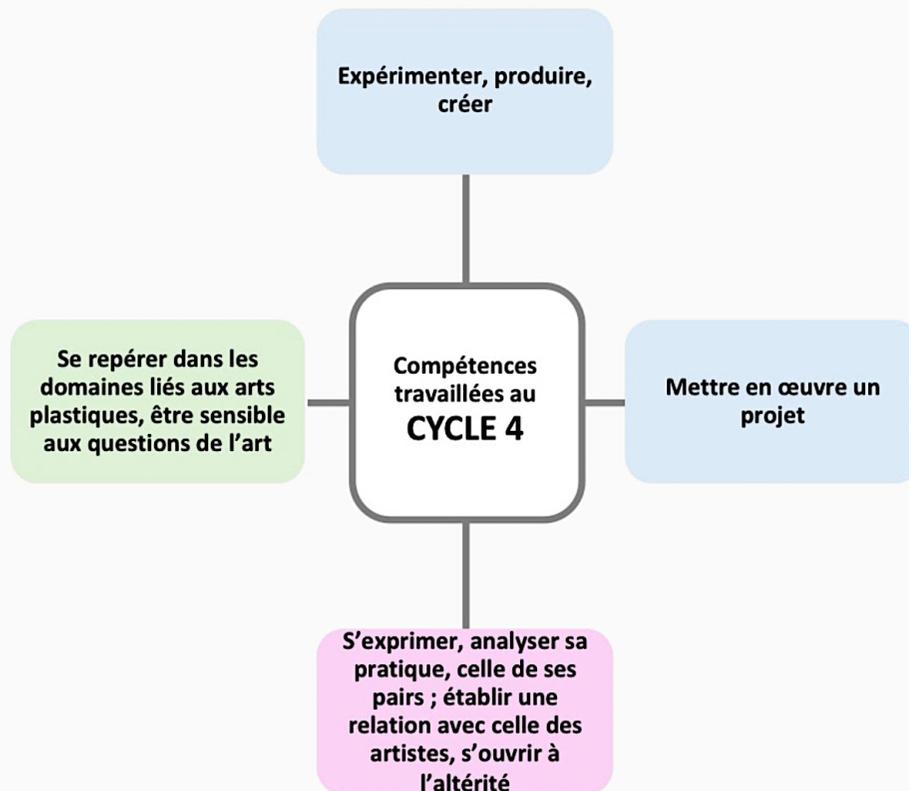
I. Champ des **questionnements plasticiens**

- Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques
 - **La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques**
 - **La figuration et l'image**
 - **La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre**
- Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique
 - **La présentation de l'œuvre**
 - **La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée**
- Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création
 - **L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre**
 - **La création à plusieurs plutôt que seul**
- Champ des **questionnements artistiques interdisciplinaires**
- Champ des **questionnements artistiques transversaux**

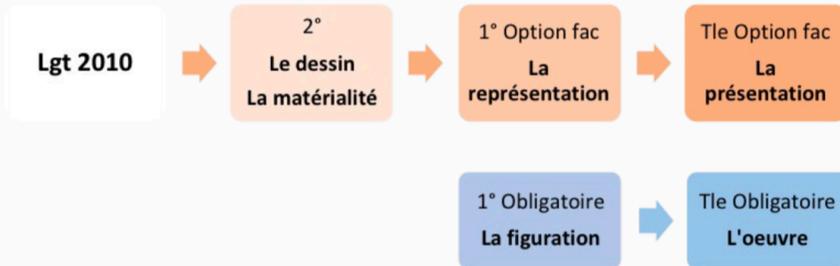
Priorité 3 :

Introduire des « compétences travaillées » au départ des programmes de lycée et de l'investigation des questionnements, comme au cycle 4

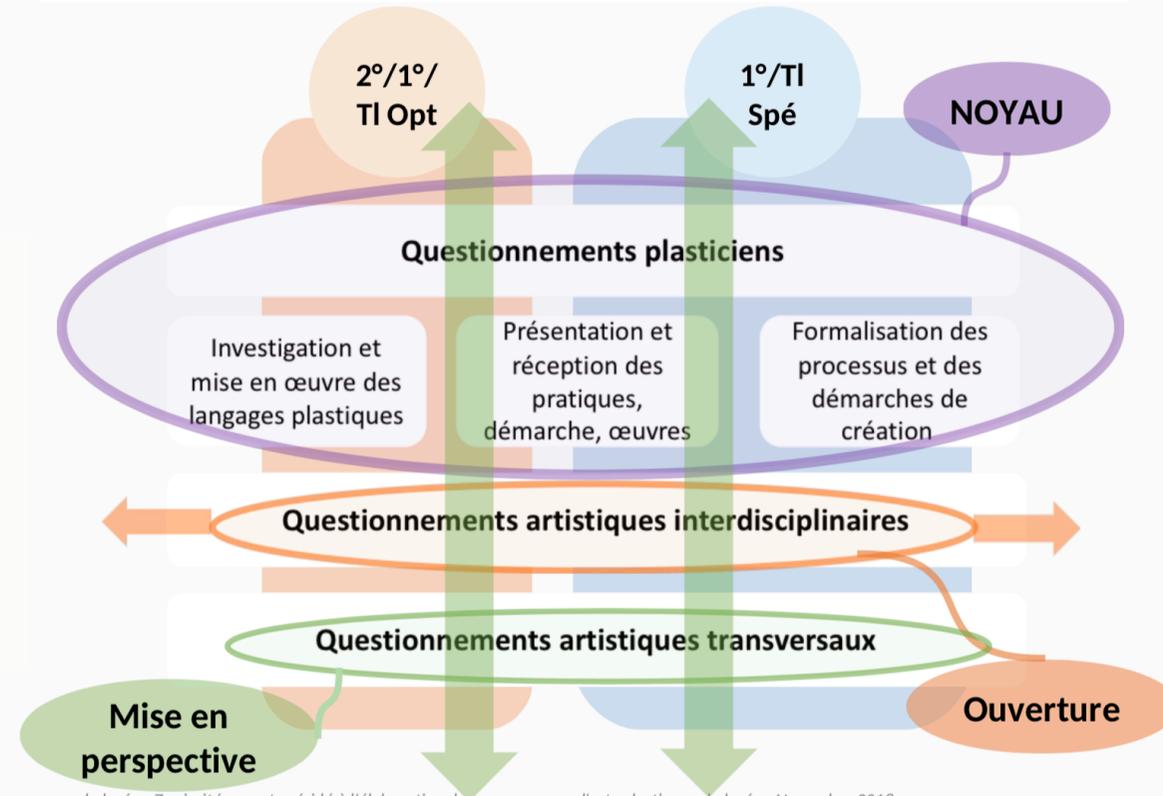
- Y introduire la compétence « Exposer »
- Réorganiser les compétences travaillées de la scolarité obligatoire dans la perspective du parcours vers le bac +3, des attendus pour l'orientation, du bac...



Priorité 4 :
Renforcer les dimensions
pédagogiques



Programmes 2018 : un cadre commun de référence à disposition des professeurs pour qu'ils construisent des parcours de formation



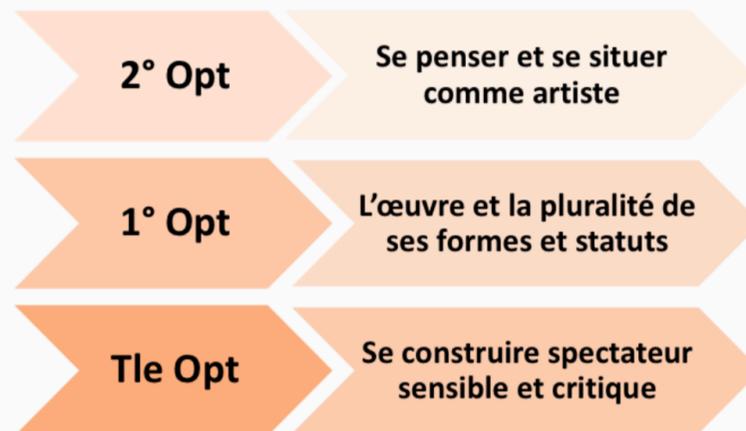
Priorité 5 : **Élargir la perspective d'orientation dans le** **cadre du bac -3 +3 en AP**

Des questionnements artistiques **interdisciplinaires :**

- *Signaler la contribution des AP à l'orientation et au projet d'étude du plus grand nombre de lycéens dans le cadre de la disparition des séries et dans la concurrence*
- *Inscrire dans les programmes, dans de justes proportions, mais de manière visible, des approches artistiques interdisciplinaires*
- *Placer ainsi les AP dans d'autres contextes liés à d'autres arts, inciter chaque fois que possible à des partenariats avec d'autres disciplines, d'autres spécialités*



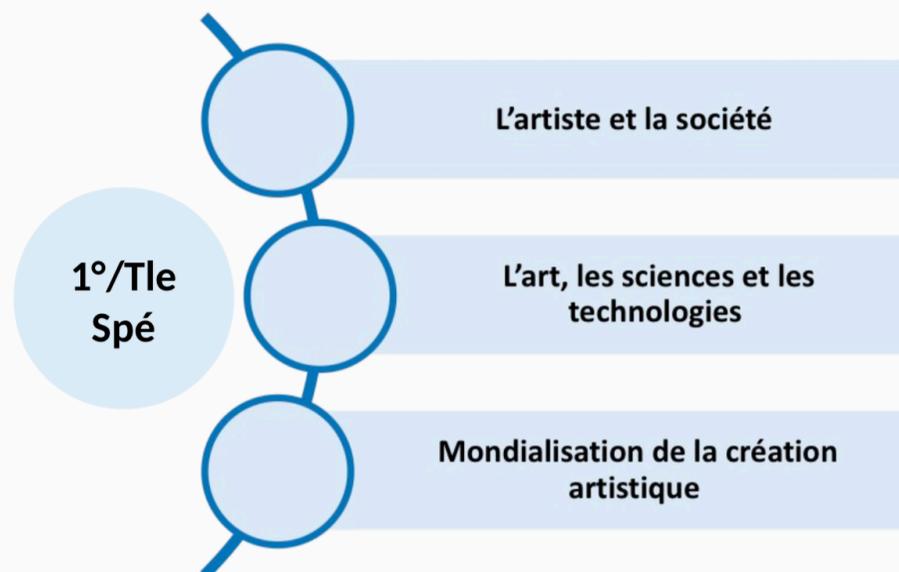
Priorité 6 :
Affirmer la transversalité,
l'orienter pour aider à faire
penser la création, la répartir
sur l'ensemble du parcours



- Des études de cas toujours liées à la pratique ;
- Susceptibles de nourrir les démarches de projet ;
- Invitant à débattre/faire débattre et argumenter ;
- Travaillant la « trilogie » auteur/œuvre/spectateur.

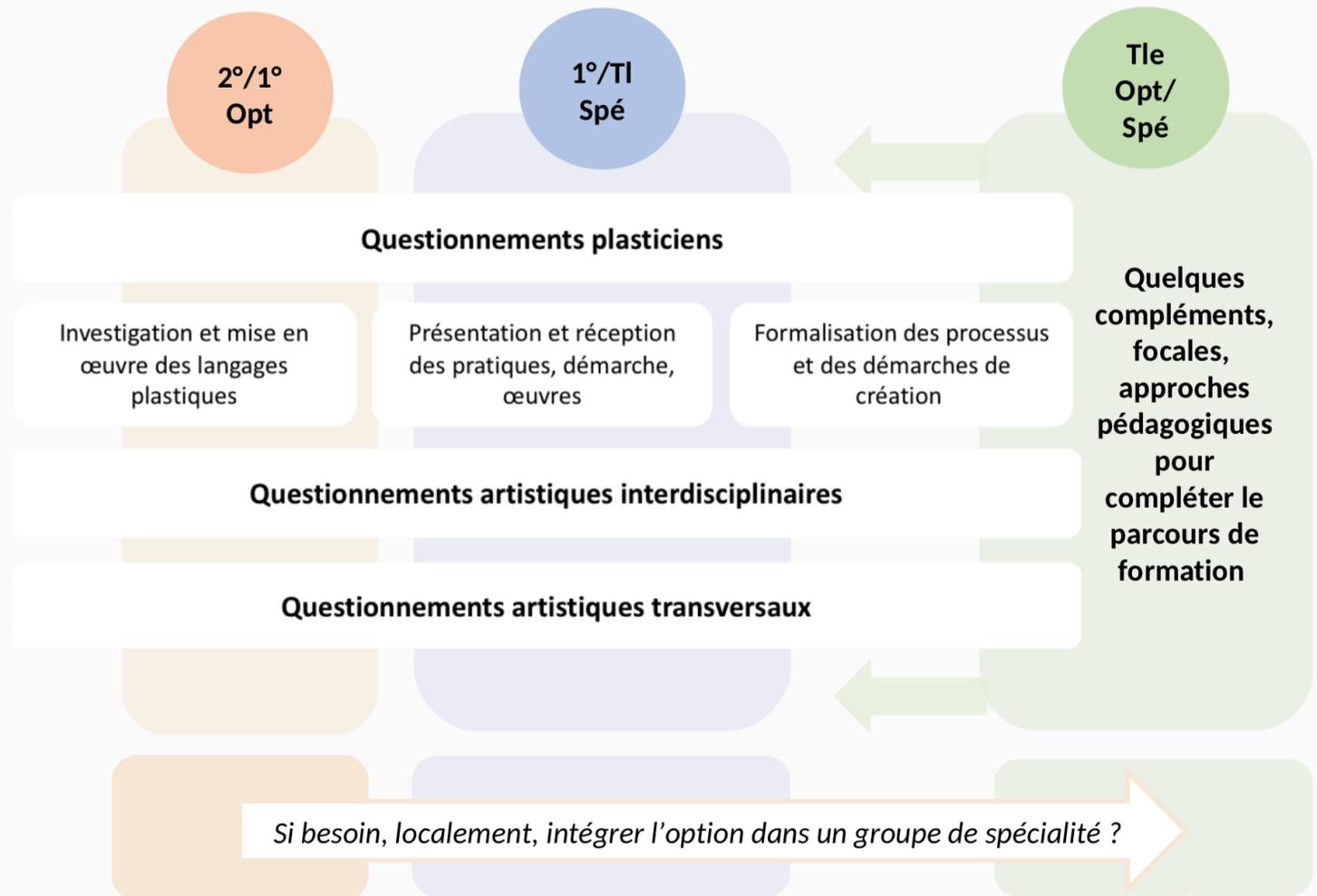
Des questionnements artistiques transversaux :

- Se donner du temps pour manipuler des questionnements transversaux ;
- En faire des éléments en appui/d'enrichissement du parcours plasticiens et non un « débouché » de fin de cycle (Tle) ;
- Deux modalités selon les voies Option ou Spécialité.



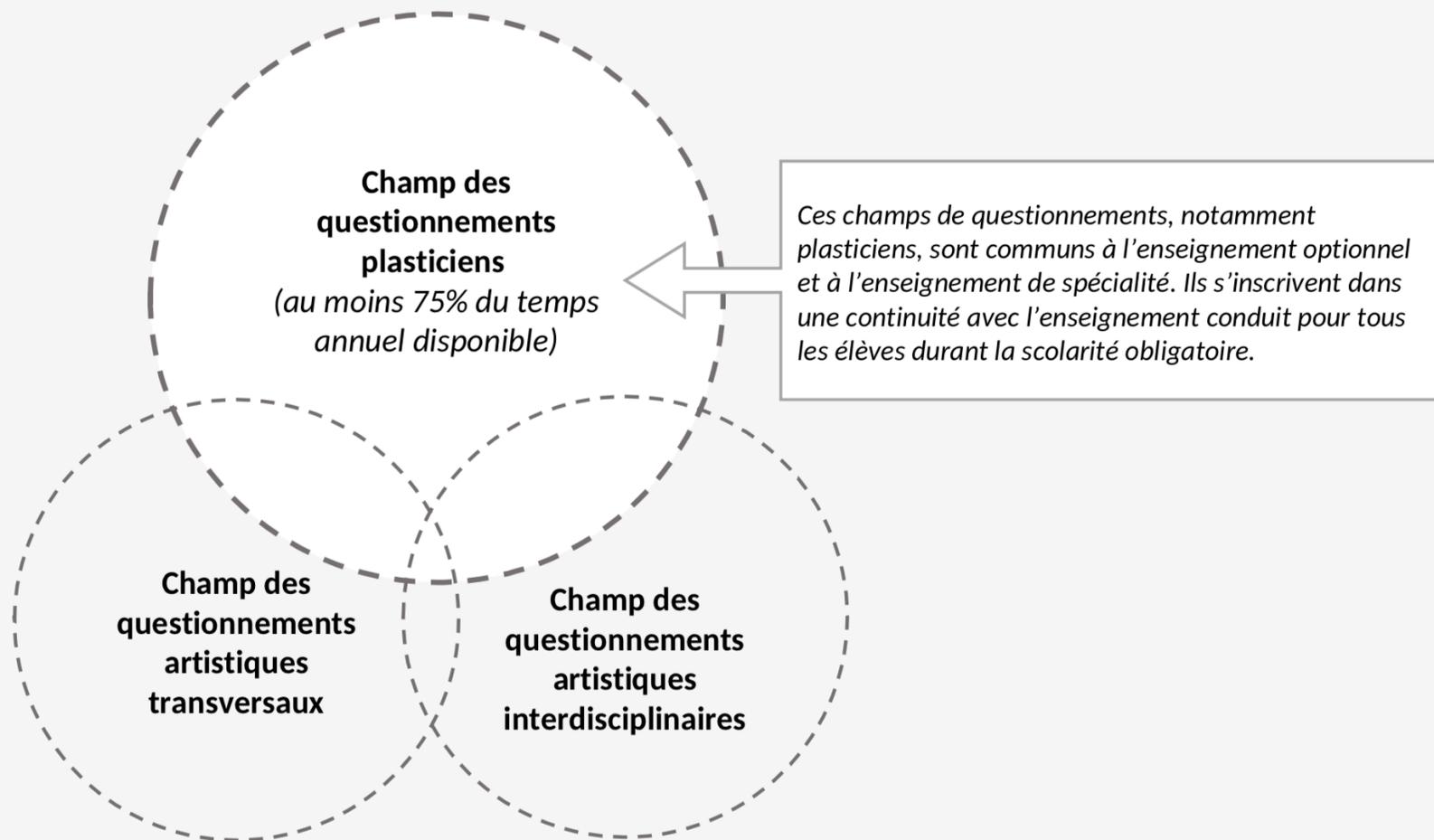
- Des enjeux touchant à l'art et la création dans la société ;
- Une approche globale à l'échelle du cycle ;
- Afin de nourrir les pratiques et démarches de projet ;
- Invitant à débattre/faire débattre et argumenter ;
- Susceptibles de favoriser des porosités ou complémentarités avec d'autres spécialités ou l'ensemble commun.

Priorité 7 :
Favoriser tous agencements
programmatisques et
pédagogiques souhaitables,



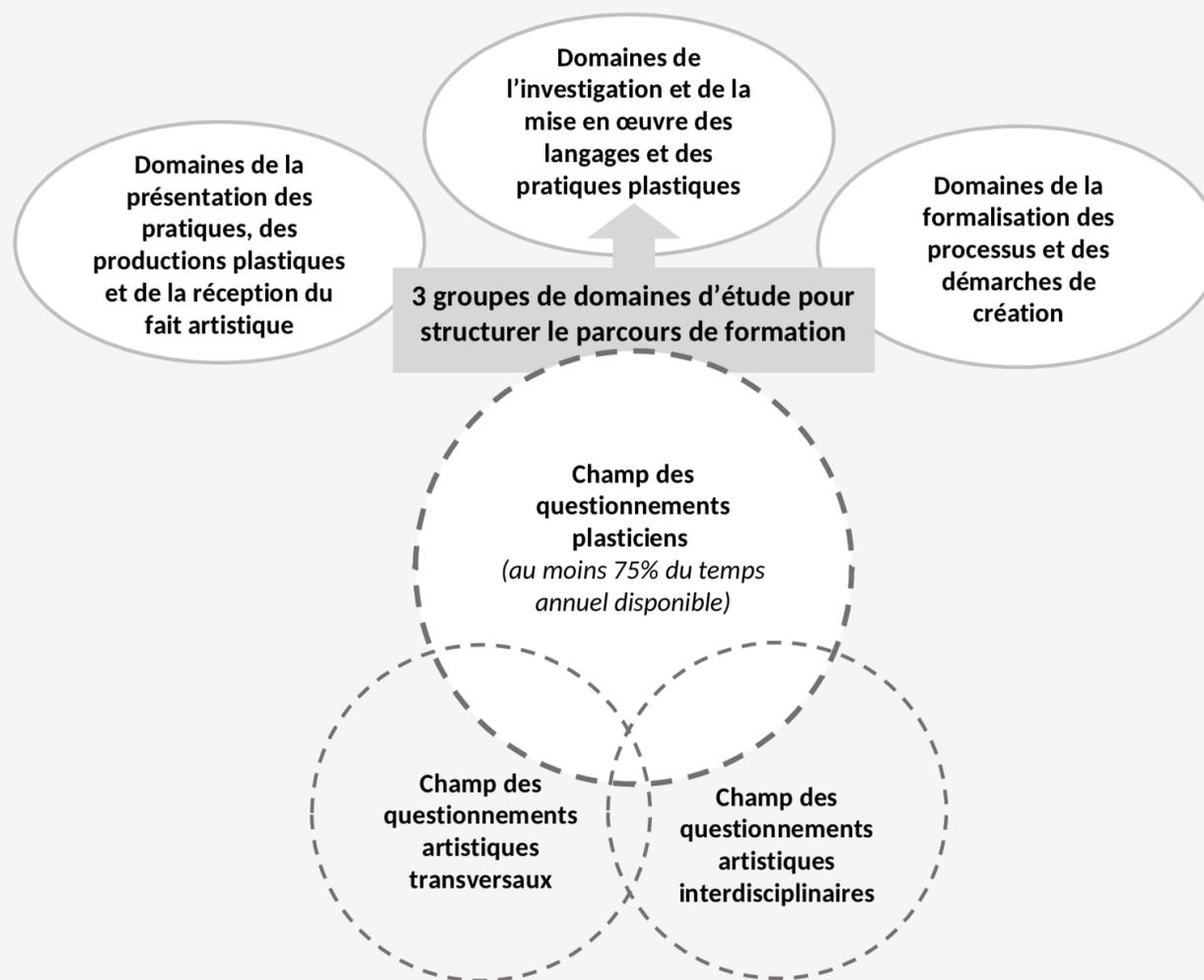
3 CHAMPS DE QUESTIONNEMENTS

Les programmes (compétences travaillées, questionnements, attendus) se travaillent à partir de 3 champs de questionnements.



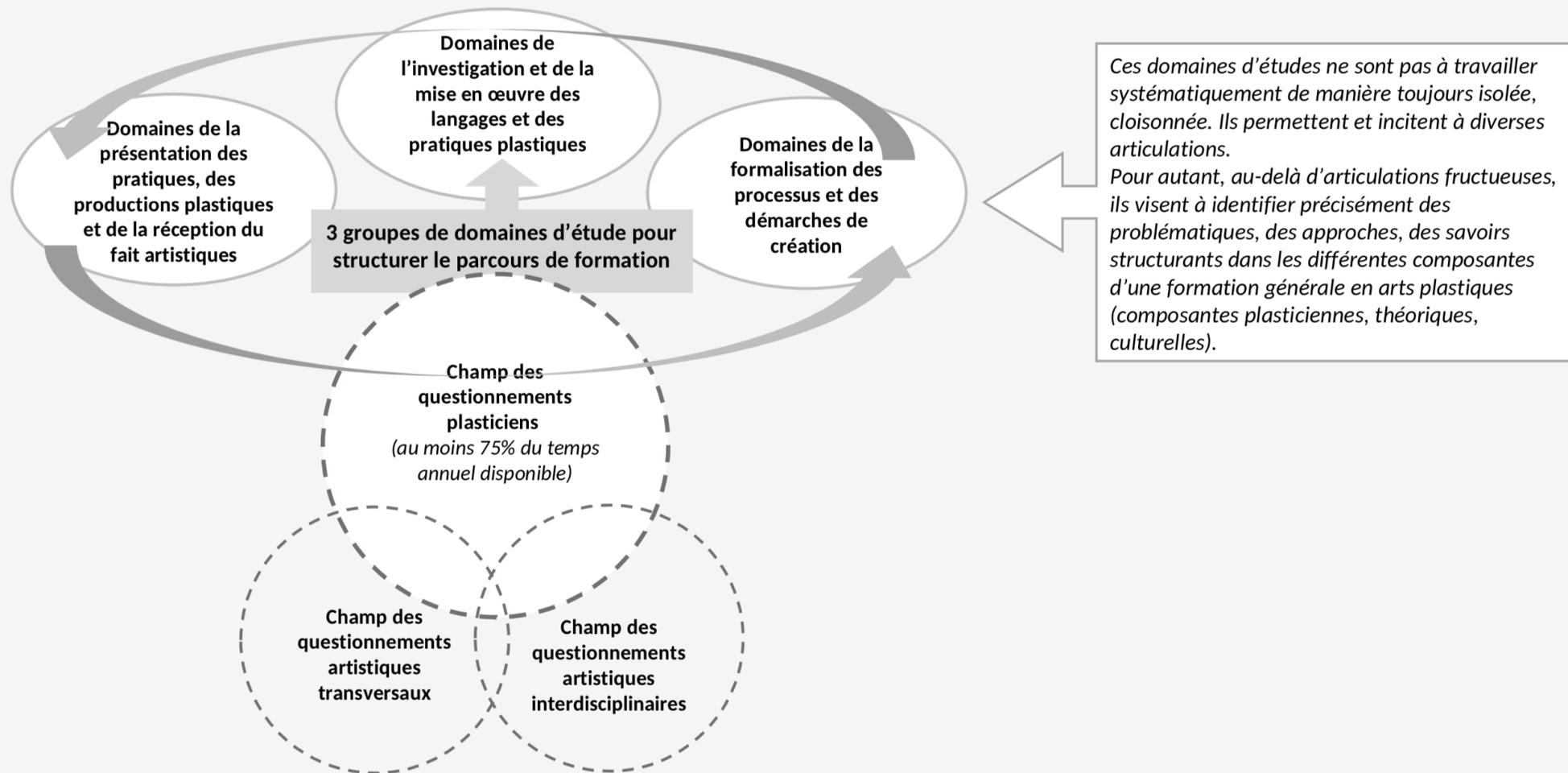
3 DOMAINES D'ÉTUDE

Le champ des questionnements plasticiens est le noyau du parcours de formation qui doit être proposé aux élèves. Il est structuré au moyen de 3 groupes de domaines d'études.



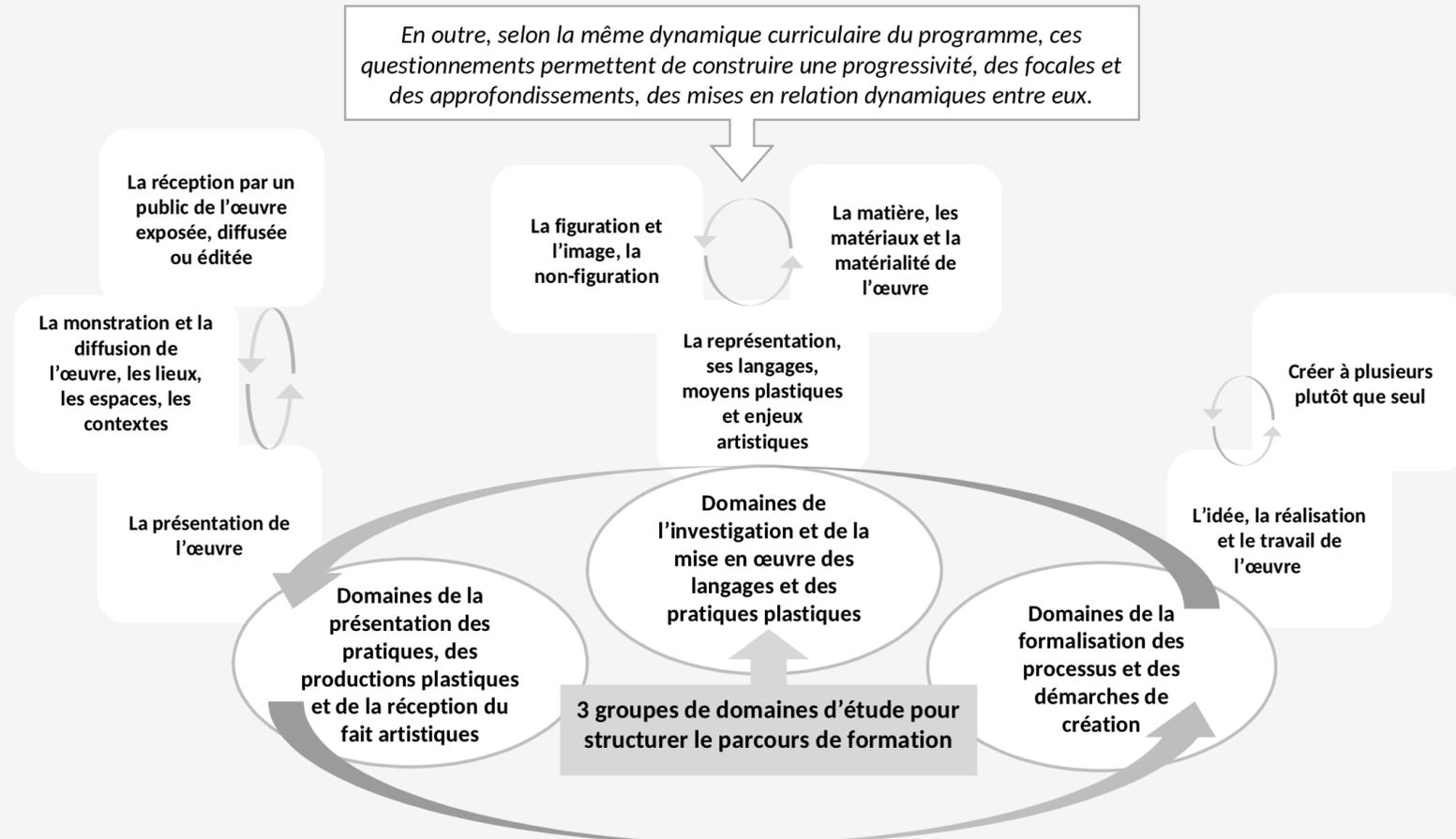
UNE DYNAMIQUE CURRICULAIRE

Ces trois domaines d'étude interagissent ; ils mobilisent des pratiques, des savoirs, des questionnements repérables dans la création artistique. Ils sous-tendent la dynamique curriculaire du programme.



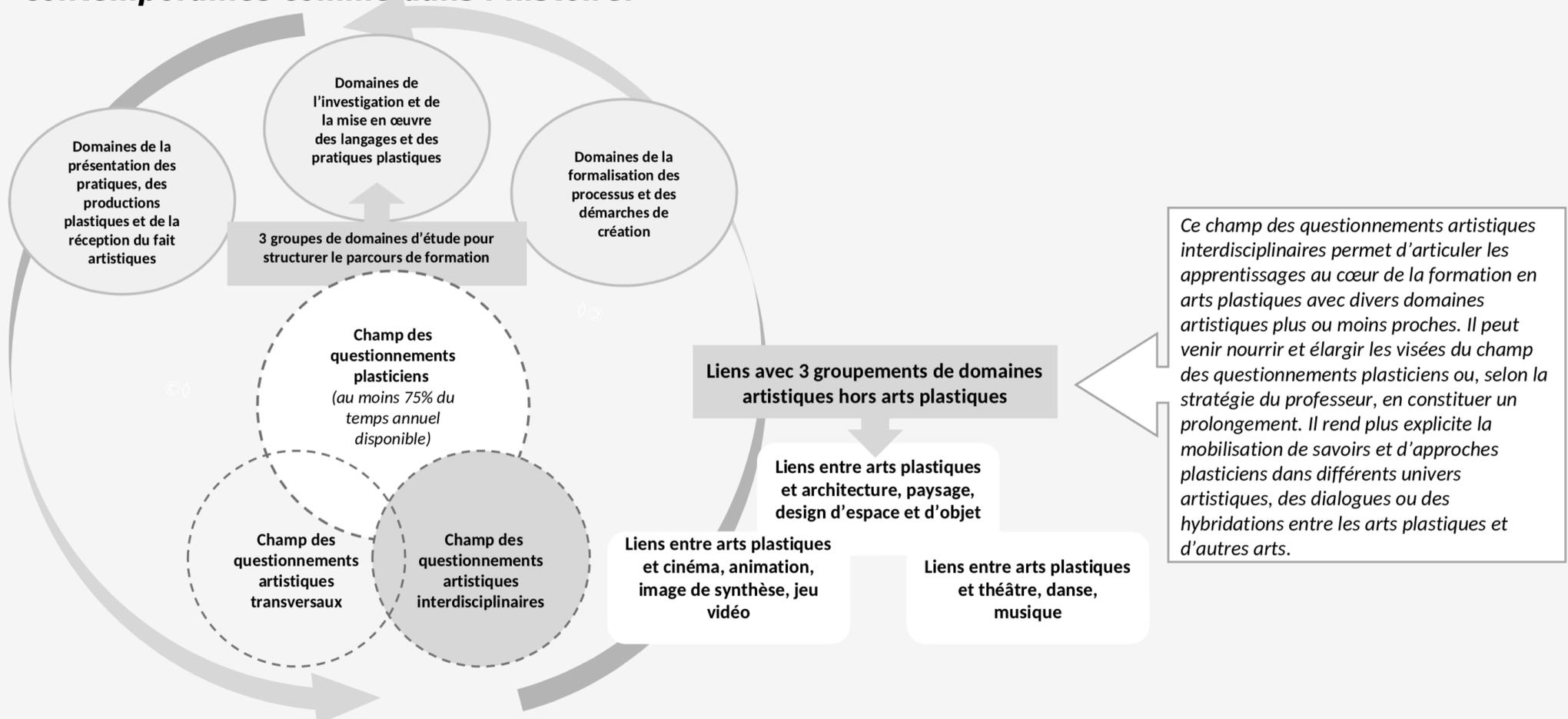
INTERACTION DE LA PRATIQUE ET DE LA CULTURE ARTISTIQUES

Ces domaines d'étude sont nourris de questionnements à explorer, investiguer, travailler, approprier par la pratique et la culture artistiques.



UNE FORMATION PLASTICIENNE AU CŒUR D'UNE OUVERTURE SUR LA CRÉATION ARTISTIQUE ET EN DIALOGUE AVEC D'AUTRES ARTS

Le champ des questionnements artistiques interdisciplinaires enrichit et élargit les visées de la formation en arts plastiques. Il s'agit ici d'interdisciplinarité entre les arts, dans ses évolutions contemporaines comme dans l'histoire.



PENSER LE FAIT ARTISTIQUE, SES ÉVOLUTIONS, SON RAPPORT AU MONDE

Le champ des questionnements artistiques transversaux permet de mobiliser les acquis de la formation en arts plastiques pour prendre recul, débattre et exercer le sens critique.

